

La Maison de l'Europe

de Tours Centre Val de Loire

Le Journal

Décembre 2014

> Editorial

Les élections européennes ont fait naître dans la douleur un nouveau Parlement qui a la charge d'incarner la voix démocratique de l'Europe. Les 28 nations qui composent l'Union européenne, ont organisé la plus grande consultation démocratique au monde avec les élections indiennes. Le challenge de faire voter 500 millions de citoyens dans 28 états n'est pas neutre et reste un motif de se réjouir dans le monde divisé d'aujourd'hui. Le succès mitigé, l'abstention et le vote nationaliste ou extrémiste qui ont heurté bon nombre d'Européens, marquent les enjeux qui attendent ce nouveau Parlement. Ce Parlement est désormais à l'œuvre et c'est au poids du travail qui va s'accomplir qu'il faudra nuancer et sans doute – il faut l'espérer- relativiser le poids des refus et des craintes. Les deux

grands groupes européens S&D et PPE sont les leaders incontestés du Parlement, à eux le défi de réconcilier les Européens avec leur destin commun : moins d'administratif, moins de lois contraignantes, plus d'âme, plus de liens, plus de solutions aux défis du travail du chômage, plus de courage international ; réconcilier les Européens avec leur Europe, les rendre fiers de leur destin et de leur place dans le monde, sera un travail difficile mais excitant pour un nouveau Parlement. Mesdames et Messieurs les députés ayez du courage, du souffle et de l'ambition pour nous tous !

Christine Bousquet-Labouérie
Présidente de la MDE Tours
Centre Val de Loire



De quel bord est le nouveau Parlement ?

Du même que le précédent : à droite. C'est le groupe PPE (Parti populaire européen) qui est arrivé en tête des élections européennes fin mai avec 221 députés, en recul cependant par rapport à la précédente législature (274 sièges). Le groupe des socialistes et démocrates (S&D) est deuxième avec 191 sièges, contre 196 précédemment. Aucun groupe n'ayant la majorité à lui seul, le PPE et les socialistes ont scellé un accord de grande coalition. A eux deux, ils représentent une majorité de 412 députés sur 751 (le Parlement précédent comptait 766 sièges). La droite reste majoritaire mais se retrouve nettement divisée entre les europhiles, en perte de vitesse, et les europhobes, en forte progression avec plus d'une centaine de députés.

Combien d'eurodéputés français ?

La France envoie 74 députés européens, éclatés en six groupes politiques. La nouveauté, c'est la grosse percée du FN, avec 24 sièges. L'UMP en compte 20, le PS 13, l'UDI-Modem 7, EE-LV 6, le Front de gauche 3 et les DVG 1. L'arrivée sur le devant de la scène du FN et le recul concomitant des autres partis aura pour effet d'affaiblir le poids de l'influence française dans les deux groupes qui continuent à dominer la politique européenne : le PPE et les S&D.

Ces eurodéputés, on les connaît ?

Certaines têtes sont connues : Jean-Luc Mélenchon, José Bové, Yannick Jadot, Eva Joly, Jean-Marie Cavada, Pascal Durand... A noter, l'arrivée sous la bannière PS d'Edouard Martin, l'ancien syndicaliste de Florange. Comme lui, 36 élus français font leur première rentrée.



221 | 29,43%

PPE

Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)



191 | 25,43%

S&D

Groupe de l'Alliance Progressistes des Socialistes et Démocrates au Parlement Européen



70 | 9,32%

ECR

Conservateurs et Réformistes Européens



67 | 8,92%

ADLE

Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe



52 | 6,92%

GUE/NGL

Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique



50 | 6,66%

VERTS/ALE

Les Verts Alliance libre Européenne



48 | 6,39%

EFD

Groupe Europe Libertés démocratie



43 | 5,73%

NI

Non-Inscrits - Membres apparentés à aucun groupe politique



9 | 1,20%

AUTRES

Nouveaux élus sans appartenance à un groupe politique du Parlement sortant

Tout groupe politique doit être constitué de 25 députés d'au moins 7 états membres
Sans préjudice de la composition du Parlement Européen lors de la session constitutive du 1er juillet 2014

Source : TNS/Scytl en coopération avec le Parlement Européen

Elections Européennes 2014 : Les résultats

24,85%



FN

20,8%



UMP

13,98%



PS

9,93%



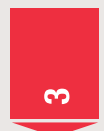
MODEM/UDI

8,95%



EELV

6,33%



FRONT DE GAUCHE

En % des suffrages exprimés et nombre de sièges

Source : Ministère de l'intérieur

Où en est-on côté parité ?

Sur l'ensemble du Parlement, 37% sont des femmes et 63% des hommes – soit une légère augmentation de la proportion de femmes par rapport à la dernière législature (35% de femmes et 65% d'hommes). La représentation des femmes est en progression constante au Parlement européen depuis 1979. A l'époque, les femmes n'étaient que 16% dans l'hémicycle. Chez les eurodéputés français, on compte 44% de femmes, soit un poil plus que lors de la précédente législature (43%). Ce qui reste nettement plus qu'à l'Assemblée Nationale (27% de femmes).

Qui préside la Commission ?

Le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker. Il succède à Juan Manuel Barroso. Cette élection était l'autre grand enjeu des élections européennes du 22 au 25 mai 2014. Jusqu'ici, le président de la Commission était désigné par les chefs de gouvernement sans tenir compte du Parlement, donc du vote citoyen. Cette fois-ci, c'est le candidat de la famille politique qui a obtenu la majorité au Parlement. Juncker, ancien Premier ministre du Luxembourg, peu connu du grand

Enfin, y a-t-il un groupe FN ?

public, a été officiellement désigné à la tête de la Commission par 26 des 28 dirigeants européens. Ont voté contre : le Britannique David Cameron, qui lui reproche son fédéralisme, et le Hongrois Viktor Orban. La chancelière allemande, Angela Merkel, s'est finalement ralliée.

Il a été élu le 16 juillet 2014 par 422 députés sur 751, dont les sociaux-démocrates, qui ont négocié leur soutien en échange d'un plan de relance en faveur de la croissance. Il prend ses fonctions le 1er novembre 2014.

Et le Parlement ?

L'Allemand Martin Schulz, Président socialiste sortant du Parlement européen, a été réélu à son poste au 1er tour avec 409 sur 612 votes exprimés, à l'issue d'intenses tractations. Candidat au poste de la Commission, il a dû y renoncer après le mauvais score des sociaux-démocrates et a reçu le soutien d'Angela Merkel pour la présidence du Parlement. En échange de quoi, le SPD allemand a renoncé à son poste de commissaire européen. Comme lors de la précédente législature, Martin Schulz ne devrait garder le poste que deux ans et demi sur cinq. La droite du Parti populaire européen (PPE) et les socialistes ont décidé de se partager à nouveau la présidence du Parlement européen: les premiers deux ans et demi pour un socialiste et la seconde partie du mandat, qui débutera en janvier 2017, pour un candidat du PPE. Le président suivant n'est pas encore connu, mais ce pourrait être le Français Alain Lamassouze.

Et le chef de la diplomatie ?

A la travailliste Britannique Catherine Ashton, chef de la diplomatie européenne, succède Federica Mogherini, ministre des affaires étrangères italiennes désigné(e) le 30 août lors d'un sommet des gouvernants européens, à la nécessaire unanimité des 28.

Et le président du Conseil ?

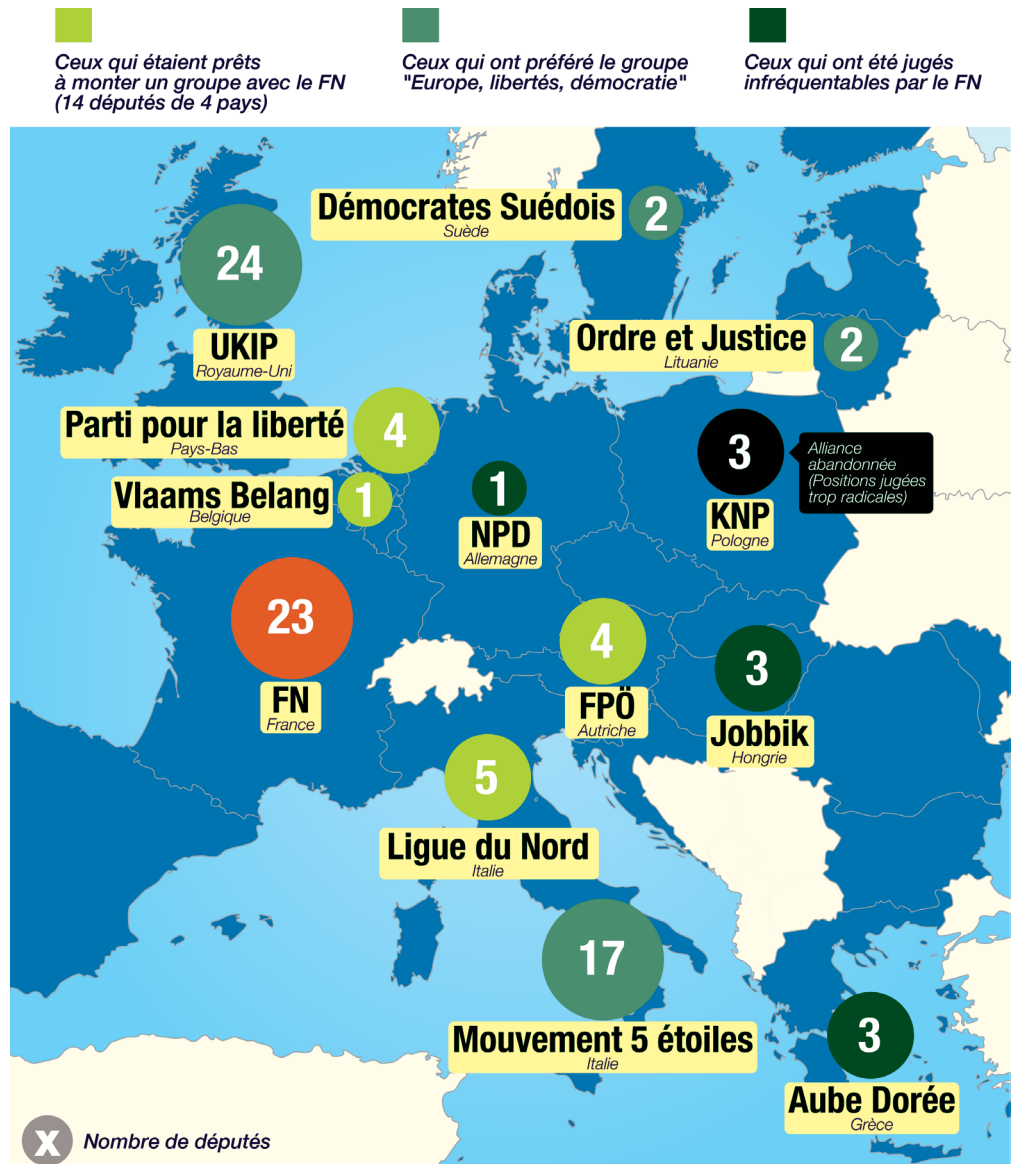
Le même jour, 30 août 2014, les dirigeants de l'Union européenne ont nommé le premier ministre polonais Donald Tusk comme futur Président du conseil européen à la place de Herman Van Rompuy qui quitte ses fonctions le 1er décembre.

La nomination de Donald Tusk et Federica Mogherini respecte les équilibres politiques et géographiques de l'Union européenne.

Eh non. Au bout du compte, Marine Le Pen n'est pas parvenue à rassembler au-delà de ses alliés «historiques» que sont le Parti pour la liberté (PVV) du Néerlandais Geert Wilders, le Parti de la liberté autrichien (FPÖ), la Ligue du Nord italienne et le Vlaams Belang flamand (Belgique). Pour former un groupe, il faut au moins 25 élus de 7 nationalités différentes. Marine Le Pen avait le nombre d'élus nécessaires (37), mais n'a pas réussi à réunir suffisamment de nationalités. Sa tentative de rallier autour d'elle les 4 élus du

Congrès de la nouvelle droite polonaise (KNP) et un élu nationaliste bulgare du VMRO a tourné court. Les europhobes n'auront finalement qu'un seul groupe, celui du Britannique Nigel Farage, baptisé Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD). Mais cette coalition reste fragile. Elle compte tout juste 7 nationalités et ne tient que par le ralliement d'une dissidente du FN, Joëlle Bergeron. En cas de défection, le groupe europhobe pourrait exploser.

Pour constituer un groupe au Parlement européen, il faut au minimum 25 députés venant de 7 pays



Qui sont les chefs de groupe ?

Pour le groupe socialiste, Martin Schulz, encore lui. Le groupe PPE, qui était présidé dans le Parlement sortant par le Français Joseph Daul, l'est désormais par l'Allemand Manfred Weber. De leur côté les Libéraux ont réélu le Belge Guy Verhofstadt comme chef de leur groupe. Les Verts ont choisi comme coprésidents l'Allemande Rebecca Harms et le Belge Philippe Lamberts.

Comment est élu le président du Parlement ?

Bien que le Parlement soit élu pour une durée de cinq ans, les mandats du président, des vice-présidents et des questeurs (assistants du président) sont de deux ans et demi. Des élections sont donc organisées au début d'une législature parlementaire mais également à mi-mandat. Cela permet notamment au parti minoritaire d'être représenté pendant un même laps de temps.

Pour candidater à la présidence du Parlement, un député doit être nommé par un groupe politique ou par un minimum de 40 députés.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des votes lors du scrutin secret est élu Président. Si, après trois tours de scrutin, aucun candidat ne recueille la majorité absolue, les deux députés qui ont obtenu le plus grand nombre de voix au troisième tour peuvent être seuls candidats au quatrième tour. En cas d'égalité improbable, le député le plus âgé est déclaré vainqueur.

Le président dirige l'ensemble des activités du Parlement et de ses organes, ouvre, suspend et lève les séances et déclare le budget européen définitivement adopté. Le Président représente le Parlement européen dans les relations internationales et les relations avec les autres institutions européennes. Le budget de l'UE ne devient exécutoire, qu'à partir du moment où le président appose sa signature.

14 vice-présidents sont élus via un même bulletin de vote. Ils peuvent remplacer le Président du Parlement européen lorsque ce dernier est absent. Ce même Président peut déléguer aux vice-présidents toute fonction, comme la représentation du Parlement lors de cérémonies ou autres actes représentatifs. ●

La Maison de l'Europe accueille « Regards Croisés d'Europe »



La Maison de l'Europe de Tours - Centre Val de Loire a eu l'occasion de recevoir les 20 et 21 juin derniers une exposition de photographies relatant le parcours du partenariat éducatif Grundtvig «Regards d'Europe Croisés», financé par la Commission européenne. Ce projet propose d'éclairer le rôle et la contribution du dialogue interculturel et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel via quatre structures européenne impliquées dans l'éducation des adultes. A cette occasion, M. Antoine Godbert, directeur de l'agence bordelaise 2e2f (Europe-Education-Formation) est venu en personne souligner l'importance de ce genre d'action. L'exposition a été accueillie par le concours de l'association tourangelle Kastalia, un des quatre partenaires impliqués dans le projet. Cette exposition a permis aux quatre partenaires (Italie, Roumanie, Belgique, France) de faire un point sur leur initiative et de la rendre publique. Pour plus d'informations, les sites web suivants sont à votre disposition : <http://regards-europe.atspace.eu> et www.assokastalia.org

Nicolas Terrasson pour l'association Kastalia

Directrice de Publication :
Christine Bousquet-Labouërie

Rédacteurs :
Benjamin Bousquet
Nicolas Terrasson pour l'association Kastalia

Photos :
Nicolas Terrasson
Fabrice Claude

Infographie / conception / Impression :
Fabrice CLAUDE - fabrice.cld@gmail.com

www.maisoneuropetours.fr

